

société Papa où t'es ?

 lalsace.fr/haut-rhin/2017/03/15/papa-ou-t-es



Philippe Lyon (de dos), président de SOS Papa 68, et Dieudonné Boros, secrétaire de l'association. « Nous sommes conscients de ne pas être majoritaires, mais, au moins, qu'on nous laisse prendre notre part dans l'éducation de nos enfants afin que la société évolue vers plus d'égalité. » Photo L'Alsace/

L'association SOS Papa 68 a tenu son assemblée générale vendredi dernier dans les locaux de l'Udaf (Union départementale des associations familiales), à Colmar, dont elle est adhérente. Créée en 1990 au niveau national, le combat de l'association SOS Papa a été médiatisé grâce à des actions spectaculaires d'hommes juchés au sommet de grues pour faire valoir leur droit à voir leurs enfants.

Contre l'éloignement géographique volontaire

Délégué de l'association dans le Haut-Rhin, Philippe Lyon est aujourd'hui président de SOS Papa 68, qui a pris son autonomie en décembre 2015. « *Notre but est que les enfants entretiennent un lien régulier, égalitaire et de qualité avec leurs deux parents, après leur séparation.* » Pour y parvenir, l'association prône la résidence alternée, lutte contre l'éloignement géographique volontaire et la non-représentation d'enfants.

Comptant 25 adhérents, dont 20 % de femmes, elle propose une permanence téléphonique, la tenue de permanences d'accueil et de conseils à Mulhouse et à Colmar et des groupes de parole. « *Nous recevons environ 70 appels par an. Nous rencontrons ensuite la moitié de ces personnes en entretiens individuels.* » La majorité sont des pères en souffrance, mais il s'agit également de grands-mères privées de leurs petits-enfants, de tantes qui n'ont plus de contacts avec leurs neveux, etc.

« *Nous sommes des papas très investis dans l'éducation de nos enfants* », plaide Philippe Lyon, 52 ans, qui

s'est battu pendant deux ans pour obtenir la résidence alternée de sa fille. « *Nous sommes conscients de ne pas être majoritaires, mais, au moins, qu'on nous laisse prendre notre part afin que la société évolue et que nous tendions vers plus d'égalité entre hommes et femmes.* »

Dans 70 % des cas, les liens se distendent

En 2003, 10 % des enfants de couples séparés étaient en résidence alternée. En 2012, ce chiffre avait doublé. « *Je suis optimiste car notre combat va dans le sens de l'Histoire, mais je le suis un peu moins sur la vitesse du changement...* » , poursuit Philippe Lyon.

Or, pour ces pères, le temps presse : dans 70 % des cas, les liens se distendent entre eux et leurs enfants lorsqu'ils ne bénéficient que d'un droit d'hébergement d'un week-end sur deux. « *Il est très difficile d'entretenir un lien de qualité avec quelqu'un qui, au fil du temps, devient un étranger.* » « *Parfois, le père préfère lâcher l'affaire car il a le sentiment de faire plus de mal que de bien* » , ajoute Dieudonné Boros, secrétaire de SOS Papa 68.

Pour prévenir les situations de conflit aigu qui transforment les enfants en otages, SOS Papa 68, en partenariat avec l'association de médiation familiale ASFMR, prépare pour mai un forum de deux demi-journées consacré au divorce et à la séparation. « *Car une fois qu'on a mis le doigt dans la machine judiciaire, c'est trop tard, on est happé, il n'y a plus de place pour la réflexion.* »

CONTACTER SOS Papa 68, tél. : 07.68.36.93.06, courriel : sospapa68@hotmail.com Site internet : <http://sospapa68.wixsite.com/monsite>